

Séance du 17 juin 2014

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration
de l'UVHC

Objet : Accréditation de l'établissement

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en salle du conseil de la maison des services à l'étudiant de l'Université le 17 juin 2014, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Président de l'Université,

Le quorum étant atteint,
Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation ;
Vu l'avis favorable du Conseil Académique du 16 juin 2014 ;

M. le Président donne la parole à Madame la Vice-Présidente en charge des formations qui présente le dossier d'accréditation des formations en vue de l'habilitation de l'établissement à délivrer des diplômes au nom de l'Etat, ainsi que le coût prévisionnel de ces formations. Monsieur le Vice-Président en charge des moyens et du pilotage présente également des éléments démontrant la soutenabilité de ces formations pour l'UVHC (moyens humains et financiers).

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE LE DOSSIER D'ACCREDITATION DES FORMATIONS POUR LA DUREE DU CONTRAT PLURIANNUEL 2015-2019 PRESENTE, AINSI QUE LES PRINCIPES QUI CONDUISENT A ASSURER LA SOUTENABILITE DE L'OFFRE DE FORMATION.

DECOMPTE DES VOIX
POUR : 21
CONTRE : 0
ABSTENTION : 3

Fait à Valenciennes, le 19 juin 2014
Le Président du Conseil d'Administration



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :